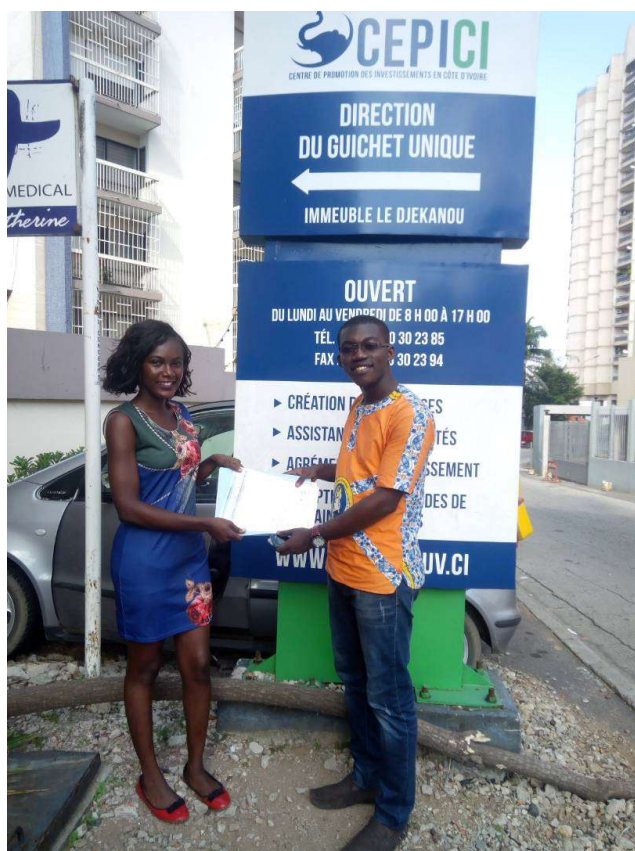


## Legalstart.fr encourage la création d'entreprise sur le continent africain en soutenant la start-up Legafrik

**Legalstart.fr - leader français des services juridiques en ligne - entre au capital de Legafrik, start-up africaine spécialisée dans la création d'entreprise 100% digitale. Legafrik a l'ambition d'offrir ses services sur l'ensemble de la zone francophone "Ohada", ciblant ainsi plus de 225 millions d'africains dans 17 pays.**



Legafrik est l'une des toutes premières start-ups africaines à voir le jour dans le secteur juridique. Le marché global potentiel est considérable : +20% / an pour les connexions internet<sup>1</sup> et plus de 720 millions d'africains équipés de smartphone à l'horizon 2020<sup>2</sup>. Le dynamisme de la zone se traduit également par une **augmentation de plus de 30% des créations d'entreprise au cours des 3 dernières années**<sup>3</sup>.

L'objectif du projet est de permettre aux entrepreneurs des 17 pays membres de l'Ohada de pouvoir créer et gérer leur entreprise de manière totalement dématérialisée, via leur mobile. La Côte d'Ivoire est aujourd'hui la zone de développement prioritaire de Legafrik avec plusieurs dizaines d'entrepreneurs déjà accompagnés depuis l'ouverture du bureau d'Abidjan en janvier 2018.

Avec le soutien de Legalstart, Legafrik entend, dès cette année, élargir son offre online (modifications statutaires, approbations de comptes, dissolution de leur société, etc.) et proposer un service de création d'entreprise en République du Congo et au Bénin.

<sup>1</sup> <http://www.commentcamarche.net/news/5871169-4-mds-d-internautes-le-cap-est-franchi>

<sup>2</sup> <https://www.pwc.fr/fr/decryptages/transformation/mobile-toujours-cle-du-digital-en-afrique.html>

<sup>3</sup> Source : données agrégées de ANSD (Sénégal), du CEPICI (Côte d'Ivoire), du Ministère des petites et moyennes entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat du Cameroun, de l'Agence pour la promotion des investissements (Mali) et de APIP (Guinée Conakry).

Youssef Ballo, juriste ivoirien de 28 ans, est à l'initiative du projet. Youssef a participé au programme entrepreneurial "Pépité" de la Sorbonne, animé entre autres par Pierre Aïdan co-fondateur de Legalstart. C'est à cette occasion que Pierre, convaincu par le potentiel de la plateforme africaine, a décidé d'investir dans Legafrik pour les soutenir et leur apporter son expertise stratégique. Un programme d'incubation personnalisé a été mis en place pour accompagner la croissance de Legafrik.

Pierre Aïdan, co-fondateur de Legalstart.fr *« L'Afrique est une zone ultra-dynamique sur le plan entrepreneurial et il est donc naturel d'imaginer des solutions technologiques permettant de simplifier les démarches juridiques et administratives. Nous sommes très heureux de pouvoir apporter notre soutien à Legafrik et ainsi promouvoir la création d'entreprise dans la zone Ohada. Nous croyons en Youssef et sommes vraiment ravis de pouvoir l'aider à accélérer la mise en oeuvre de son projet en Côte d'Ivoire et au-delà ».*

Les bureaux ivoiriens de Legafrik sont situés à Abidjan (Treichville, gare de Bassam, zone 3, rue des carrossiers). En parallèle, Legafrik est incubé à Bondy en Seine-et-Marne, au sein de Bond'Innov, un incubateur de projets qui soutient l'innovation à fort impact économique et sociétal. Il accompagne tous types de projets innovants, en France et dans les pays du Sud (Bond'Innov, 32 avenue Henri Varagnat, 93140 Bondy). [www.bondinnov.com](http://www.bondinnov.com)

### **A propos de Legalstart.fr**

Créée en 2013 par Timothée Rambaud, Pierre Aïdan et Stéphane Le Viet, Legalstart.fr est la première solution en ligne de création de documents juridiques et de formalités administratives à destination des TPE/PME. Le site permet à un professionnel de gérer lui-même l'ensemble de ses besoins juridiques : créer une entreprise, déposer une marque, rédiger un contrat de travail ou encore recouvrer une facture impayée, etc. En cas de besoin, legalstart.fr propose également une solution de mise en relation avec des avocats spécialisés grâce à son réseau dans tous les domaines du droit.

Legalstart.fr est lauréat du Concours d'innovation numérique et a obtenu le Pass French Tech auprès de Cap Digital. Legalstart.fr est membre de l'association gouvernementale Transition Numérique Plus (ATN+) qui aide les PME/TPE dans leur développement digital.

Depuis son lancement, Legalstart.fr a aidé plus de 70 000 entrepreneurs à créer et développer leur entreprise.

Télécharger des visuels : [ici](#)

Plus d'informations sur [www.legalstart.fr](http://www.legalstart.fr)

### **Contacts Presse :**

Jean-François Kitten : [jf@licencek.com](mailto:jf@licencek.com) / M : +33 (0)6 11 29 30 28

Stéphanie Moy : [s.moy@licencek.com](mailto:s.moy@licencek.com) / T : +33 (0)6 62 65 86 84